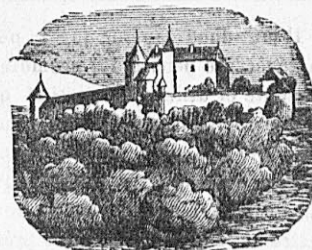




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Zur 131, BULLE.

NOUVEAU PÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2³³ 5⁰⁰ 8⁵⁵ - Bulle, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4²⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion
 15 c.; annonces répétées, 10c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou so. espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames
 ex-cantonaux, s'adr. à l'a-
 gence de publicité Haasen-
 stein & Vogler, à Fribourg
 ou à ses succursales.

BULLE, le 26 août 1904.

L'escompte dans le commerce.

De tout temps le commerce, et le commerce au détail plus particulièrement, a souffert de la néfaste coutume des ventes à crédit. Nous savons parfaitement que tout commerçant est astreint à livrer sa marchandise à crédit à certaines catégories de clients, mais il faut bien distinguer entre la vente à terme, où l'acheteur acquitte régulièrement les factures à leur échéance, et les ventes à échéance indéterminée, dont le recouvrement se fera par acomptes irréguliers et trop souvent peut-être sous la menace de mesures rigoureuses. Ce dernier système de vente est la plaie du commerce au détail.

Différents moyens ont été tentés pour remédier à cet inconvénient; de nombreuses faveurs ont été accordées pour encourager les paiements au comptant. Parmi tous les systèmes mis en usage, il en est un qui présente des résultats réjouissants; c'est celui que les commerçants de Lausanne ont mis en pratique avec un réel succès.

L'Association des commerçants lausannois vient de créer, sous le titre de « service d'escompte », une institution appelée à rendre les plus grands services au commerce et qui mérite d'attirer l'attention de tous ceux qu'intéressent les questions économiques.

L'Association des commerçants lausannois se préoccupait depuis longtemps des moyens d'arriver à une réforme des crédits et de mettre un terme à la concurrence déloyale qui menace chaque jour davantage le commerce honnête. La concurrence déloyale est rusée, perfide, insinuante; elle s'infiltré partout. Elle se manifeste enfin sous

les formes les plus diverses. Trouver le moyen de la combattre n'est pas chose facile.

Tous les commerçants souffrent également de l'abus de consommation. Utile quand il demeure dans de justes limites, le crédit a des conséquences désastreuses lorsqu'il donne prise à l'abus. Et c'est malheureusement trop souvent le cas.

Plusieurs moyens ont été examinés. On s'est arrêté au « service d'escompte », désigné aussi sous le nom de « Coopération des négociants », moyen également employé à Bâle, où il fonctionne admirablement sous le nom de « Basler Konsum Gesellschaft ». Cette institution portera à Lausanne, le nom de « Service d'escompte de l'Association des commerçants lausannois ». Les promoteurs ont élaboré un règlement qui définit ainsi le but de l'institution : « Relever le commerce en détail par la vente, au comptant, à des prix raisonnables, des articles de consommation et de luxe, et intéresser les consommateurs par une bonification en espèces sur tous leurs achats faits au comptant, dans les maisons concordataires. Les maisons concordataires sont celles qui ont adhéré au règlement. Un conseil d'administration de 3 membres est à la tête de l'institution; il est composé de MM. J. Rathgeb-Moulin, négociant (tissus et confection), président; Ed. Viret, négociant (chaussures), secrétaire; Paul Campiche, négociant (épicerie), caissier.

Chaque année a lieu une assemblée générale pour entendre le rapport du conseil d'administration sur l'exercice terminé le 30 novembre. Les recettes proviennent de la contribution annuelle des maisons concordataires, des finances d'entrée des consommateurs, du produit de la vente des bons d'escompte aux maisons concordataires, des intérêts des fonds déposés en compte-courant à la Banque Cantonale Vaudoise. Les finances d'en-

trée et les contributions annuelles servent à couvrir les frais généraux. Les autres ressources sont intégralement réparties entre les autres consommateurs. Les maisons concordataires sont groupées par branches similaires. Chaque groupe désigne un délégué pour le représenter auprès du Conseil d'administration, soit directement, soit par l'entremise d'une maison concordataire. Il est perçu, une fois pour toutes, une finance d'entrée de 1 fr. à la fin du premier exercice. Un carnet numéroté justifiant de leur qualité leur est remis. Après entente du Conseil d'administration, chaque groupe fixe, pour ce qui le concerne, le pour cent qu'il peut accorder sur les achats faits au comptant par les porteurs de carnets. Pour avoir droit à l'escompte, les consommateurs doivent présenter leurs bons d'escompte et leur carnet pour l'inscription dans les trois mois.

Pour être valables, les bons doivent porter la raison sociale de la maison d'émission et être présentés à l'inscription dans le courant de l'exercice pendant lequel ils ont été délivrés.

Telle est, dans ces grandes lignes, l'organisation de ce nouveau service dont on va pouvoir suivre les résultats. Quatre-vingt maisons parmi les plus importantes de la place, ont adhéré au règlement. C'est un début très encourageant.

Un exemple va nous montrer les avantages de cette organisation? Prenons un modeste ménage d'ouvrier ou d'employé. Faisons le total de ses dépenses pendant une année, pour épicerie, boucherie et boulangerie, vêtements, ameublements, pharmacie, etc. Nous arrivons à un total de mille francs, au bas mot. Si ce ménage a pris soin de faire ses achats auprès des maisons concordataires, c'est un billet de 50 francs qu'il touchera le 15 décembre, en admettant la distribution d'un dividende de 5 % seulement.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 51

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Tout à coup, sur un coup de vent, un crépitement arriva. Ce fut pareil au bruit très lointain d'une mousqueterie.

— La forêt est en feu.

— Oui. Et le vent change à chaque instant de direction, tantôt soufflant du Nord, tantôt soufflant du Midi, de telle sorte que l'incendie s'éparpille autour de nous, menaçant, et que nous n'avons pas de temps à perdre si nous ne voulons pas être environnés par les flammes.

— Fuyons donc!

Le guide avait bouclé son sac.

Ils descendirent par les sentiers étroits, à travers les roches, essayant de gagner la lisière de la forêt.

Ils marchèrent pendant quelques minutes.

Maintenant la bonrasque ne cessait plus et le crépitement éclatait plus rapproché.

Le ciel aussi recevait les reflets rougeâtres de l'incendie encore éloigné.

Parfois un grand bruit de désastre.

C'était quelque hêtre magnifique, quelque chêne centenaire qui s'effondrait.

— Mais nous marchons vers le feu! dit Philippe en arrêtant son guide.

Le pauvre garçon était décontenancé. C'était presque un enfant, dix-sept ans! bien qu'il eût la taille et la robuste allure d'un homme.

— N'ayez pas peur, dit Philippe, le rassurant. Tout ce que je vous demande c'est de garder assez de sang froid pour ne pas perdre votre route. Et d'abord, montez sur un arbre et tachez de distinguer au plus loin pour vous rendre compte du danger qui nous menace.

Le guide obéit passivement.

Il n'avait plus de volonté et il était heureux de recevoir des ordres.

Il déposa son sac au pied d'un pin gigantesque et grimpa avec l'agilité d'un chat.

Il resta quelques minutes en observation.

Puis il redescendit.

— Monsieur, dit-il, nous sommes entourés, sauf sur un point... d'en seul côté nous avons une chance de salut... Par là!

Sa voix tremblait.

Sa main s'étendit vers l'Est, dans la direction de la mer.

Alors ils se remirent en route.

L'incendie, autour d'eux, gagnait avec une rapidité foudroyante.

Le ciel était tout ensanglanté.

Ils couraient, autant que le leur permettait la nature du terrain, très encombré de roches et de broussailles.

L'air était devenu étouffant. Evidemment le foyer de l'incendie était proche.

— Etes-vous sûr de votre chemin? dit Philippe.

Depuis quelques minutes, en effet, le guide, éperdu, semblait tourner et retourner dans le même cercle.

— Je ne sais plus! dit-il.

Et il se laissa tomber sur le sol, sanglotant.

Philippe fut un moment déconcerté. Il parcourait ces montagnes pour la première fois. Il lui était impossible de retrouver la route à peine accessible à l'homme, vrai sentier des chèvres, qui l'avait amené jusque-là.

Impossible également de s'orienter par les étoiles et de se diriger vers l'Est.

La voûte tout entière du ciel était couverte de nuages noirs qui zébraient de sinistres et sanglants lueurs. L'œuvre infernale de ruine s'accomplissait dans cette solitude sans qu'il fût humainement possible d'arrêter le fleau.

— Voyons, mon enfant, du courage...

— Je ne sais plus où nous sommes, monsieur.

— Remettez-vous... C'est de vous que dépend notre salut... Cette forêt n'est pas interminable... Vous trouverez,

blancs.

: 0.80, 1 fr. et 1 fr. 20

blancs

ous. Fûts et bonbonnes à

[810]

ARÈS
e, Bulle.

Blanche

ant
pêtre

sique de Broc.

eurs.

x d'artifice.

[816]

F. RUFFIEUX.

A louer :

ment de 3 chambres, cuisine
S'adresser au Café Fribour-

[802]

Perdu :

(gentille) pour phare à

r au bureau de l'Agence de
enstein et Vogler, à Bulle,
e, dentistes, à Romont, contré
ense. (H500B)[806]

ES FILLES

ge continuellement des

nes filles

rique de chocolat

[750]

e dès le commencement.

s de moule

in) est demandé à la bou-

[800]

demande

e suite une jeune fille ro-
se, active et de toute moralité
cuisine et le ménage. — Bon
user les offres à MM. L. Guyot
le. (H?B)[799]

inet dentaire

DOUSSE

urgien-Dentiste

ULTATIONS

à 12 h. et de 2 h. à 5 h.

: mardi, mercredi et vendredi;

endi et samedi;

le lundi. (H?B)[463?]

demande

bon domestique de toute
naissant bien les chevaux.
à M. Joseph BELLORA, à La
ar. [794]

erche à louer

li logement

es, cuisine et dépendances, si
exposé au soleil. [650]

au bureau du journal.

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS BULLE

Il faut donc espérer que le public comprendra la généreuse pensée des promoteurs de cette intéressante et utile institution et que son appui fera réussir l'entreprise, car, ainsi que l'écrivait, il y a quarante ans déjà, un négociant lausannois très versé dans les questions économiques, M. Hoffmann-Rittener : « L'abus du crédit de consommation ne restreint pas seulement les profits tout en augmentant les risques du commerçant et de l'industriel ; il influe sur la valeur de l'or et de l'argent en nuisant à la circulation de la monnaie. Il nuit, en outre, à l'épargne. Enfin, l'abus du crédit étend ses conséquences fâcheuses jusque sur la moralité publique et pousse à l'imprévoyance et à l'intempérance. C'est lui qui crée les « bons lundis », source de la misère de tous genres pour l'ouvrier et sa famille ». M. Hoffmann a eu des émules ; il s'est trouvé, dans la ville de Lausanne, quelques hommes d'initiative pour trouver un moyen de remédier à un état de choses qui, nuisible déjà, il y a quarante ans, n'a fait dès lors que s'aggraver pour ainsi dire chaque année.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le nouveau commandant de corps. — Le Conseil fédéral a nommé M. le colonel Ulrich Wille, de La Sagne (Neuchâtel), actuellement commandant de la VI^e division, commandant du 3^e corps d'armée en remplacement du colonel Bleuler, démissionnaire pour raison de santé.

Le traité avec l'Allemagne. — Les négociateurs allemands pour le renouvellement du traité de commerce germano-suisse sont descendus au Schweizer Hof.

Les négociations ont repris mercredi après midi à l'Hôtel-de-Ville.

Tir fédéral de 1907. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* annonce que la Société des tireurs de la ville de Zurich, réunie lundi soir, au café du Pont, a décidé à l'unanimité de demander le tir fédéral pour 1907.

Schaffhouse. — Un jeune garçon de onze ans, qui se baignait dans le Rhin, dimanche, s'est noyé sous les yeux de ses parents, sans que ceux-ci pussent rien tenter pour le sauver.

Saint-Gall. — On mande de Gonten que dimanche matin le dessinateur Schwendimann, de St-Gall, âgé de 28 ans, a fait une chute au Säntis, du côté d'Urnaesch. Il a été retrouvé en vie sur la Schwaegalp, mais a succombé peu après.

Soleure. — Jeudi matin, à 8 h. 13, à l'arrivée de l'express, à Oiten, Mme Ernsbacher, de la Chaux-de-Fonds, qui était montée dans un train qui n'était pas le sien, pendant une courte absence

sans doute, quelque part, un point de repère qui éveillerait vos souvenirs. Cherchez ! cherchez !

Le pauvre garçon se leva et disparut.

Philippe s'assit, harrassé, sur une roche émergeant des bruyères.

Il se trouvait dans une sorte de clairière assez vaste, non point à proprement parler une clairière, car le bois s'y continuait, mais au lieu des arbres de haute futaie ce n'étaient que des ronces.

Une sorte d'aurore rougeâtre, bien pareille, en effet, au lever du soleil, commençait à faire place dans le lointain du dessous de bois aux épaisses ténèbres de la forêt.

Mais ce n'était pas le soleil joyeux qui arrivait pour dissiper l'horrible canchamar de cette nuit, c'était l'avant-coureur de l'incendie qui se rapprochait.

La chaleur devenait intolérable.

Philippe essuyait son front couvert de sueur ; le souffle lui manquait, il hâletait.

Le guide ne revenait pas.

Il l'appela, de toutes ses forces, à plusieurs reprises.

Sa voix se perdit, sans écho, dans cet air lourd.

L'appel resta sans réponse.

Qu'était devenu l'enfant ? S'était-il égaré dans la folie de son angoisse ? Avait-il éprouvé quelque accident ? Était-il tombé dans quelque ravin traîtreusement ouvert sous ses pieds ? Avait-il été saisi par l'incendie, asphyxié par la fumée ?

de son mari, a été entraînée sous les roues du wagon au moment où, s'apercevant de son erreur, elle redescendait précipitamment après la mise en marche du train, qui lui a coupé les deux jambes. Mme E est morte immédiatement. C'était une jeune femme de 25 ans.

Tessin. — Deux Italiens, un journaliste vénitien et un industriel se sont battus en duel au sabre, lundi, aux environs de la ville de Bellinzona.

L'industriel a reçu en pleine figure un coup de sabre qui a mis fin au combat. La blessure quoique grave n'est pas mortelle.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Vaud. — Les comptes des fêtes du centenaire vaudois, qui viennent d'être publiés, accusent un total de recettes de 339,727 fr. 91 et un total de dépenses de 330,277 fr. 91. L'excédent des recettes est donc de 9,450 fr. Dans les recettes sont comprises une subvention de 50,000 fr. de l'Etat de Vaud et une de 20,000 fr. de la ville de Lausanne. Le fonds de garantie s'élève à 45,050 fr. Les dons ont atteint la somme totale de 16,214 fr. 45 centimes. Les entrées au Festspiel de Jaques-Dalcroze ont donné 192,551 fr. 10. Les frais de ce Festspiel se sont élevés à fr. 276,527,29.

— On écrit de Payerne :

La Société Nestlé, qui depuis un certain temps n'offrait plus pour les laits que le prix de 12 centimes, s'est heurtée au refus d'un certain nombre de sociétés qui se sont refusées à traiter sur cette base. La Société Nestlé offre maintenant 12 1/2 centimes.

Valais. — Le nommé Angelo Ceruzzi, Italien, âgé de 27 ans, marié et père d'un enfant, employé à l'usine des produits chimiques de Monthey, a été trouvé mort mardi matin à l'usine. Il avait été électrocuté pendant la nuit. L'accident n'a pas eu de témoins. On ignore comment il s'est produit.

Genève. — Un grand congrès. — M. Arthur de Claparède, délégué de la Suisse au congrès international de géographie de St-Louis, a été autorisé par le Conseil fédéral à inviter le 9^e congrès de géographie à se réunir à Genève en 1908.

Neuchâtel. — Le Tribunal militaire de la deuxième division s'est réuni jeudi matin sous la présidence du grand-juge major Egger, de Fribourg ; il avait à juger le premier-lieutenant Fernand Borno, du bataillon 3, habitant Saignelégier, accusé de désertion et de refus d'obéissance à un ordre de marche.

Le lieutenant Borno s'était refusé à se rendre à une école centrale prétextant qu'il craignait de perdre sa femme. L'auditeur était le capitaine Lehmann, le défenseur, M. Frepp, avocat à Délémont. La Cour a admis les circonstances atténuantes

Il appela une dernière fois.

Mais lui-même, suffoqué par la chaleur étouffante, étranglé par de nauséabondes et insupportables odeurs, sentait ses forces s'épuiser.

L'aurore rouge l'enserrait au fond des bois.

Alors, il se jeta en avant, droit devant lui, comme un fou, pour franchir ce cercle de flammes.

Parfois, quand une rafale, au lieu d'amener à lui les crépitements de ce foyer d'enfer, s'éloignait pendant quelques secondes, il se faisait autour de Philippe un silence relatif.

Et alors la cascade s'entendait.

Il n'en était pas très loin, assurément, et la cascade, avec ses ravins, ses défilés, c'était le salut.

Mais, entre le salut et Philippe, il y avait à franchir ce brasier mortel.

L'essayer, c'était tenter Dieu.

Il s'élança pourtant, mais recula, repoussé par la fournaise.

Il se sentit perdu.

— A moi ! s'écria-t-il, à moi !

Et il se laissa tomber. C'était inutile de lutter plus longtemps contre la mort.

Mais tout à coup il entendit une voix qui l'appela désespérément :

— Monsieur ! monsieur !

tes et a condamné Borno à 30 jours de prison sous déduction de la préventive et à 25 fr. de frais.

ÉTRANGER

La guerre.

A la dernière extrémité.

On mande au *Daily Telegraph*, en date du 23, qu'on continue à se battre avec acharnement à Port-Arthur.

Le même journal tient de la meilleure source russe que si la flotte de Port-Arthur ne peut pas s'échapper, son chef a reçu l'ordre de faire enlever les 97 canons de gros calibre et les 406 pièces légères des navires et de les mettre à la disposition du général Stössel, avec les 6000 hommes des équipages, qui renforceraient la garnison. Puis on obstruerait l'entrée du Goulet avec les cuirassés les plus endommagés et on ferait sauter les autres au dernier moments.

Toutefois, on espère beaucoup à St-Petersbourg que la chance va tourner pour les Russes, Kourapatkine disposant maintenant d'une armée de 235,000 hommes, sans compter les réserves de Kharbine. Le généralissime aurait annoncé au tsar qu'il vent livrer bataille et pousser une pointe au sud pour dégager Port-Arthur. On croit à la possibilité de la réussite de ce plan.

— Deux contre-torpilleurs russes ont heurté mercredi soir des mines en vue de l'entrée de Port-Arthur. Le plus grand de ces contre-torpilleurs, qui avait quatre cheminées, a coulé. On ignore quels sont les noms de ces deux navires et s'il y a eu des pertes.

— Le bombardement de Port-Arthur continue jour et nuit. Les japonais lancent jusqu'à 800 gros projectiles par 24 heures.

Dans la souricière.

On assure qu'une escadre japonaise, composée du cuirassé *Fuji*, d'un bâtiment du type du croiseur *Kasuga*, et de deux autres navires, a jeté l'ancre devant Woosung, pendant qu'une escadrille de contre-torpilleurs japonais pénétrait dans le port de Shanghai.

L'amiral japonais a donné l'ordre de canonner l'*Askold* et le *Grossovoi* dans le port si ces navires refusent de désarmer.

— Le ministre russe à Pékin vient de donner l'ordre de désarmer l'*Askold* et le *Grossovoi*.

Les ports neutres. — La Chine consent à payer une indemnité à la Russie pour la capture du *Rechtelni* par les Japonais dans le port neutre de Chefou.

France. — *Vengeance corse.* — Le nommé Marcaggi, âgé de vingt-trois ans, sans profession, qui, il y a quinze jours, tira à Ajaccio deux coups de revolver sur un de ses amis qu'il accusait de lui avoir volé une paire de bottines, a été tué mercredi soir dans les circonstances suivantes :

Marcaggi avait formé une association avec deux autres rôdeurs comme lui, Luchesi et Lombardi, âgés de vingt et un ans. Aussitôt après le crime d'Ajaccio, les trois complices se rendirent à Bastia à pied, espérant trouver là l'occasion de s'enfuir pour le continent. Marcaggi, très autoritaire, menait rudement ses affiliés, leur refusant même l'argent volé en commun. En se promenant, et d'une manière indifférente, mercredi, Marcaggi sortit de sa poche un rasoir appartenant à Lombardi pour se tailler les ongles. Lombardi protesta et, en retirant l'arme des mains de Marcaggi, se coupa l'extrémité du nez. Furieux, il se retourna menaçant de se venger terriblement. Marcaggi et Luchesi rirent et s'endormirent sur une charrette.

Une heure après, Lombardi survint doucement, s'approcha de Marcaggi et lui déchargea à bout portant deux coups de revolver en pleine poitrine. La mort fut instantanée.

Lombardi t de temps apr

Etats Un che les villes dégâts sont é y a 5 tués et

Italie. — rente annou son, ensevelis péri. Trente ler.

A la suite mer Lucia s' ont été renve deux heures a été recouva

Russie. baptême de à l'église de impériale, du gnitaires.

Un ordre par voie légi Finlande et bourg.

Différentes spéciales con credi.

CAN

La chas verture de l au 6 septem sous réserve

La clôture 24 septemb

La chassee vre des Alpes et aux mar

La durée mitée au 17

La chassee partout inte

Lumièr Gubloux est électrique. S

vagoy ; les faits. A Vu installation

Naufra Trois pêche vaient sur l

voile, lorsqu de vent fit

mes réussir

teau et lutt

heures et d

l'un d'eux s

un nommé

Raïsse, âgé

deux enfant

Les deux

tard par de

enfin aperç

retrouvé.

Indust tuée à Rom

de « Socié

laitière » et

et les marc

tés de laite

Le but d

taires au co

et commerc

chat des la

leur perma

situation d

Cette as

noz à 30 jours de prison préventive et à 25 fr. de

DANGER
guerre.

nière extrémité.
Telegraph, en date du 23, attire avec acharnement à

ent de la meilleure source de Port-Arthur ne peut pas reçu l'ordre de faire enlever calibre et les 406 pièces de les mettre à la disposition avec les 6000 hommes des seraient la garnison. Puis on a Goulet avec les cuirassés et on ferait sauter les autres

beaucoup à St-Petersbourg ner pour les Russes, Kouro-maintenant d'une armée de compter les réserves de ssime aurait annoncé au tsar le et pousser une pointe au t-Arthur. On croit à la pos- de ce plan.

rpilleurs russes ont heurté nes en vue de l'entrée de grand de ces contre-torpil- tre cheminées, a coulé. On noms de ces deux navires et

nt de Port-Arthur continue mais lancent jusqu'à 800 gros res.
la souricière.
escadre japonaise, composée n bâtiment du type du croi- eux autres navires, a jeté ng, pendant qu'une escadrille japonais pénétrait dans le

a donné l'ordre de canonner vor dans le port si ces navires

esse à Pékin vient de donner Askold et le Grossvov.

— La Chine consent à payer ussie pour la capture du Re- onais dans le port neutre de

geance corse. — Le nommé gt-trois ans, sans profession, rs, tira à Ajaccio deux coups le ses amis qu'il accusait de ire de hottines, a été tué mer- rconstances suivantes :
mé une association avec deux ne lui, Luchesi et Lombard, ans. Aussitôt après le crime mplices se rendirent à Bastia uver à l'occasion de s'enfuir arcaggi, très autoritaire, me- filiés, leur refusant même l'ar- n. En se promenant, et d'une mercredi, Marcaggi sortit de appartenant à Lombardi pour Lombardi protesta et, en re- ins de Marcaggi, se coupa l'ex- ieux, il se retira menaçant de nt. Marcaggi et Luchesi rirent une charrette.
Lombardi survint doucement, caggi et lui déchargea à bout de revolver en pleine poitrine. anée.

Lombardi tenta de fuir, mais il fut arrêté peu de temps après.

Etats Unis. — Un cyclone a ravagé diman- che les villes de St-Paul et de Minneapolis. Les dégâts sont évalués à 12 1/2 millions de francs. Il y a 5 tués et plusieurs centaines de blessés.

Italie. — *Cyclone.* — Une dépêche de Sor- rente annonce qu'un cyclone a détruit une mai- son, ensevelissant neuf personnes, dont trois ont péri. Trente autres maisons menacent de s'écrou- ler.

A la suite d'un violent ouragan, à Bari, le stea- mer Lucia s'est échoué. De nombreuses barques ont été renversées. La Lucia a été renflouée après deux heures d'efforts. Pendant l'ouragan, la ville a été recouverte de sable.

Russie. — *Le baptême du Czarevitch.* — Le baptême du Czarevitch a eu lieu mercredi matin à l'église de Péterhof en présence de la famille, impériale, du corps diplomatique et des hauts di- gnitaires.

Un ordre de l'empereur prescrit de supprimer par voie législative la circonscription militaire de Finlande et de l'incorporer à celle de St-Peters- bourg.

Différentes ordonnances confèrent des faveurs spéciales conformément au manifeste publié mer- credi.

CANTON DE FRIBOURG

La chasse. — Le Conseil d'Etat a fixé l'ou- verture de la chasse à toutes les espèces de gibier au 6 septembre et la clôture au 19 novembre, sous réserve des exceptions ci-après.

La clôture de la chasse au chamois est fixée au 24 septembre.

La chasse aux gallinacés de montagnes, au liè- vre des Alpes, aux carnaassiers des hautes régions et aux marmottes prendra fin le 29 octobre.

La durée de la chasse à la perdrix grise est li- mitée au 17 septembre.

La chasse au chevreuil, au cerf et au faisan est partout interdite.

Lumière électrique. — La contrée du Gibloux est aussi à son tour dotée de la lumière électrique. Samedi soir elle a été inaugurée à Far- vagoy; les abonnés se déclarent entièrement satis- faits. A Voisternens, on procède actualement aux installations électriques.

Nauffrage sur le lac de Neuchâtel. — Trois pêcheurs de la Raisse, près Concise, se trou- vaient sur le lac mardi matin, dans un bateau à voile, lorsque, vers dix heures et demie, un coup de vent fit chavirer l'embarcation. Les trois hom- mes réussirent à se cramponner à la quille du ba- teau et luttèrent contre les vagues jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi. A bout de forces, l'un d'eux s'est laissé couler et a disparu. C'est un nommé Louis Borno, d'Yverdon, habitant La Raisse, âgé de 38 ans; il laisse une femme et deux enfants.

Les deux autres naufragés ont été sauvés plus tard par des pêcheurs d'Estavayer, qui les avaient enfin aperçus. Le corps du noyé n'est pas encore retrouvé.

Industrie laitière. — Mardi s'est consti- tuée à Romont une association qui portera le nom de « Société cantonale fribourgeoise d'industrie laitière » et qui groupera les laitiers, les fabricants et les marchands de fromages, ainsi que les Socié- tés de laiterie et de fromagerie du canton.

Le but de cette Société est de tenir les socié- taires au courant des questions laitières techniques et commerciales, de les renseigner sur les prix d'a- chat des laits et le prix de vente des fromages, de leur permettre de s'entretenir mutuellement de la situation du marché, etc.

Cette association cherchera à atteindre son but

en provoquant des réunions dans les principaux centres de production fromagère, en faisant don- ner des cours et des conférences, en organisant des concours et des expositions, etc.

La situation laitière actuelle a été discutée; l'assemblée a constaté qu'elle se présente sous un jour peu favorable; une certaine quantité de fro- mages d'hiver sont encore invendus; la campagne d'été n'est pas encore ouverte; tout fait prévoir une baisse sensible sur les prix pratiqués l'an passé. Le prix des laits pour 1905 subira égale- ment une baisse; les laitiers devront être très prudents dans leurs achats pour l'exercice pro- chain.

Plusieurs questions ont été soulevées et ren- voyées au comité pour étude, entre autres celle de l'achat des laits à deux prix, l'un pour l'hiver, l'autre pour l'été, ce dernier n'étant fixé qu'au printemps.

Oeuvres charitables. — Mms Marie-Louise Schwartz, épouse de M. le préfet du Lac, décédée dimanche à Morat, a fait les nombreux legs sui- vants :

Aux RR. PP. Capucins de Bulle, 250 fr.; aux RR. PP. Capucins de Fribourg, 250 fr.; aux pau- vres de la paroisse de Riaz, 100 fr.; à ceux de la paroisse de Broc, 100 fr.; à la sacristie de Morat, 500 fr.; à la sacristie de Riaz, 200 fr.; à la sacris- tie de Broc, 200 fr.; à l'hospice de Riaz, 200 fr.; aux sourds-muets de Gruyères, 100 fr.; à l'Orphe- linat Marini de Montet, 100 fr.; aux aspirants pauvres à l'état ecclésiastique, 100 fr.; aux Mis- sions intérieures de la Suisse, 100 fr.; à la Propa- gation de la Foi, 100 fr.; à la Sainte Enfance, 100 fr.; aux Enfants de Marie de Broc, 100 fr.; aux Dames de charité de Riaz, 200 fr.

Bulletin sanitaire du bétail

Du 15 au 21 août 1904.

Charbon symptomatique : Estavannens, 1 bête périée.

Charbon, sang de rate : Delley, 1 b. périée.

Rouget et pneumo-entérite du porc : Charmey (Lac), 1 ét., 4 s.; Tavel, 1 ét., 1 périée, 18 s., Bo- singen, 1 ét., 2 périées, 7 s.; Cerniat, 1 ét., 6 s.; Châtel-St-Denis, 1 ét., 8 s.; Attalene, 1 ét., 1 pé- riée, 1 s. — Total 6 ét., 4 p. périées, 44 p. s.

GRUYÈRE

Incendie. — Depuis bien longtemps, la Gruyère n'avait pas été éprouvée par le feu comme ces temps-ci. C'est une véritable série rouge qui, depuis le sinistre de Neirivue, comprend les com- munes de Villars-d'Avry, de Sorens, de Pont-la- Ville et, depuis mercredi, Morlon. C'est au ha- meau du Vessieux, tout proche de Morlon, que le fléau a détruit deux bâtiments habités par trois ménages. Vers 8 1/2 heures du soir le feu a été aperçu dans une grange; les bâtiments étant en bois et l'incendie se développant rapidement il fallut se borner à sauver le bétail et une partie du mobilier. Pendant ce temps l'alarme fut donnée dans les communes voisines; 9 pompes accour- rent sur les lieux et protégèrent les maisons voi- sines qui à maintes reprises faillirent s'enflammer. On ne connaît pas exactement les causes du sinistre.

Les immeubles incendiés étaient la propriété des familles Gremaud, Sciboz et Barbey.

Pour Neirivue. — La charité publique se manifeste chaque jour encore en faveur des victi- mes du désastre du 19 juillet et la liste des sous- criptions s'accroît de nouveaux dons généreux qui, malheureusement, seront encore bien insuffisants pour compenser les énormes pertes subies par les sinistrés. La majeure partie de ces derniers avaient assuré leur mobilier auprès de la Compa- gnie *La Suisse*. Ils ont perçu samedi dernier le montant de leur assurance. M. Félix Glasson,

agent de la Compagnie, à Bulle, leur a réparti de ce chef l'importante somme de 152,000 fr. Puisse ce fait amener les familles qui par une coupable imprévoyance ont jusqu'ici négligé d'assurer leurs biens, à le faire sans retard. Chaque jour, hélas, nous apporte une preuve nouvelle des bienfaits de l'assurance.

Foire de Bulle. — Il y avait passablement de monde jeudi, jour de foire, à Bulle, et les diffé- rents marchés étaient tous bien garnis, sauf celui au gros bétail qui ne présentait qu'une soixantaine de spécimens bovins. Par contre, du petit bétail en quantité; on a compté sur la place 88 veaux et moutons et 391 porcs. Des légumes, des fruits, du beurre, des œufs en suffisance pour satisfaire toutes les ménagères de la ville et à des prix très raisonnables.

Le prix des fromages. — On nous écrit : « Dernièrement ont paru dans les journaux des informations relatives aux prix auxquels se ven- dent les fromages fabriqués pendant l'été 1904.

Ces informations ont été vivement discutées dans le monde des laitiers et marchands. S'il faut en croire ces derniers, ces renseignements provien- draient de sources peu informées.

Il est vrai, disent-ils, que quelques marchés ont été traités en France et dans l'Emmenthal.

Pour ce qui est de la France, les acheteurs pa- raissent s'être emballés, en prévision d'un manque de fourrage, qui n'est certes pas prouvé encore.

Quant à l'Emmenthal, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de quelques parties seulement, choisies par des amateurs parisiens.

Il eût été bon, également, de donner avec les prix, les conditions auxquelles se traitent ces achats dans l'Emmenthal. Ces conditions sont, en effet, tout en faveur de l'acheteur, et diminuent de beaucoup les engagements de celui-ci : le ven- deur accorde à l'acheteur une réduction de 6 % soit 6 kg. par quintal métrique, sur le poids; ce qui représente un rabais de prix de 8 à 10 fr. par 100 kg. Les contrats stipulent que l'acheteur ne prend possession que des fromages qui peuvent convenir à l'exportation, soit uniquement les piè- ces de choix.

Une autre condition, inconnue dans la Suisse romande, est celle de la garantie : le vendeur est responsable de sa fourniture, même après livraison de la marchandise, pour tout défaut de fabrication non apparent au moment de la reconnaissance.

Avec de semblables conditions, il est évident que les prix du fromage dit Gruyère ne peuvent être comparés avec ceux publiés pour l'Emmen- thal.

Dans l'intérêt même des vendeurs il ne faut pas continuer des prix élevés, qui ont contribué à di- minuer énormément la consommation d'un article de production nationale. »

SAVON ZÉPHYR
Souverain pour les soins de la peau
FRÉDÉRIC STEINFELS, ZURICH

L'excellente qualité du *Vin de raisins secs* de OSCAR ROGGEN, A MORAT, lui a valu un succès toujours croissant depuis 16 ans.

Il a été analysé dans presque tous les cantons et a été reconnu sain. Prix Fr. 23. — Les 100 litres, franco toute gare suisse. Echantillons gratuits et franco.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900
ALCOOL DE MENTHE RICQLES
de (Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIQUE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
Exiger le Nom de **RICQLES**

Perdu :

[818] une petite **montre** en argent depuis le pont de La Tine à Montbovon. — Une récompense de 5 fr. à qui la rapportera chez Mme Lina MARTIN PILET, à Rossinière, ou chez M. REYMOND, à Montbovon.

On cherche à placer

dans bonne famille une **jeune fille** lucernoise pour apprendre le français et les soins du ménage. On demande vie de famille. Adresser les offres sous M V au bureau du journal. [819]

Maison à vendre

avec **jardin**, exceptionnellement bien située au centre de **La Tour-de-Trême**. S'adresser au notaire PASQUIER, à Bulle. [820]

Une famille catholique **demande de suite** une

gentille fille

pour faire le ménage BIRBAUM, Borde 27, Lauzanne. (H13258L)[821]

Pont de Thusy.

Le public est informé que la **circulation pour chars et bétail** sera interdite jusqu'à nouvel avis. [822]

La Commission des travaux.

RÉVOCATION de vente d'immeuble.

En suite de propositions concordataires, la vente de l'immeuble, habitation et magasin propriété de la masse en faillite d'Alfred BOSSON, négociant à Bulle, fixée au mardi 30 août courant, à 2 heures du jour, n'aura pas lieu. [824] (H421B) L'Office des faillites de la Gruyère.

MISES

Lundi 29 août courant, dès 9 heures du matin, l'office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises devant l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, une vache rouge taronnée, de 5 ans. (H423B)[823] Bulle, le 26 août 1904. L'Office des poursuites.


A vendre :

une **maison d'habitation** ayant 4 appartements, buanderie, bûcher, porcherie, grange, écurie, remise, le tout de construction récente et situé au soleil levant, avec deux beaux jardins, rière Bulle. [788] S'adresser à M le notaire MORARD, à Bulle.

Bois de moule

(foyard et sapin) est demandé à la **boulangerie Schneider, Bulle**. [800]

L'AROME des potages



MAGGI unique

Hôtel de la Croix-Blanche

CORBIÈRES

Dimanche 28 courant

Fête champêtre

avec le concours des

Sociétés de chant et de musique de Broc.

CONCERT de 2 à 9 heures.

Le soir : Illumination, Feux d'artifice.

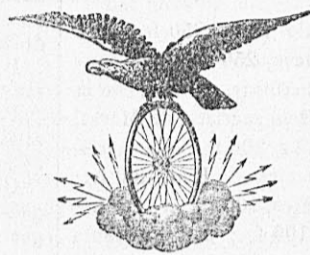
Invitation cordiale.

F. RUFFIEUX. [816]

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute



permettent la préparation d'une bonne et saine cuisine. Ces produits surpassent en qualité toutes les imitations; ce que chacun peut vérifier lui-même par des dégustations comparatives. En vente à l'état frais chez Jérôme WAGNER, rue de Vevry Bulle. [817]



Cycles et automobiles

Vente. Échange. [421]

Location. Réparations. Leçons.

Jos. GREMAUD,

mécanicien, BULLE
Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne. Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue-libre ou à deux vitesses. Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, etc. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis 150 fr. Motocyclette de dernière création, 3 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

Journaux et brochures ;
Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;
Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;
Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.;



Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;
Statuts et règlements de sociétés, etc.;
Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;
Enveloppes avec raison sociale imprimée.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Prix très modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marché.

VERITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par
Fred. Golliez, pharmacien à Morat

dissipe les indigestions, étourdissements, maux de cœur, de ventre, etc.
Indispensable aux voyageurs et touristes.
De première utilité dans les familles
Méfiez-vous des contrefaçons. [700]

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr.

Timbres en caoutchouc
à l'Imprimerie de LA GRUYÈRE.

En 2-3 jours, les **goîtres** et toute **grosseur au cou** disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon **eau antigoitreuse** suffit.
Mon **huile pour les oreilles** gnrît tout aussi rapidement **bourdonnements et dureté d'oreilles**, 1 flac. 2 fr.
S. FISCHER, méd. à Grub
332) (Appenzell Rh.-E.) (H1006G)

A vendre ou à louer

un **magasin** avec boulangerie si on le désire, trois jardins, grange, écurie, le tout bien installé. Entrée au mois d'octobre. (702) S'adresser à MEYER Albert, au Bry.

Bon fromage gras

à 75 cent. la livre, chez M. **Joseph Guillet, laiterie d'Echarlens**. Rabais par quantité. [780]

Fromage maigre salé.

à 70 cent. le kilo [793]

A l'Agence agricole

Aug. Barras, Bulle.

Jeune homme

fort et robuste **est demandé** chez M. **J. Crotti**, grains et farines à Bulle. Inutile de se présenter sans bonnes références. [825]

On demande

pour entrer de suite une **jeune fille** robuste, soigneuse, active et de toute moralité pour faire la cuisine et le ménage. — Bon gage. — Adresser les offres à M. L. **Guyot & Cie, Le Locle**. (H7E)[798]

On demande

de suite un **bon domestique** de toute confiance, connaissant bien les chevaux. S'adresser à M. Joseph **BELLORA**, à La Tour-de-Trême. [794]

Compagnie d'assurance vie et accidents très connue cherche

Agent principal

pour la Gruyère. Forte commission. — S'adresser à M. E. **Fontaines**, 22, rue de Romont, Fribourg.

Liquidation.

Lundi 29 août 1904, dès 10 heures du matin, le soussigné vendra en mises publiques, au **Verdet**, près **Bulle**, 1 cheval, 2 trénes, dont une portante, 4 chars, 1 hersé à prairie, rouleau, hâche-paille, faux, fourches et râteaux, ainsi que plusieurs instruments agricoles trop longs à détailler. [812] Jules **MORET**.

4 bons tailleurs de pierre

sont demandés de suite. — Salaire : 60 cent. à l'heure. Travail garanti jusqu'à mi novembre. (H2793C)[809]

S'adresser **Socchi & Fumagalli, Boïnod, La Chaux-de-Fonds**.

Soumission

pour la correction et la canalisation du ruisseau de **Pras Melley**, depuis la gare de Le Pâquier jusqu'à son embouchure dans la Trême.

Prendre connaissance des plans et cahier des charges chez M. Gaspard **JOLLIET**, au Pâquier.

Déposer les soumissions chez le même jusqu'au **samedi 3 septembre**, à 6 h. du soir, sous pli cacheté. (H418B)[813]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des

jeunes filles

à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [750]

Bon salaire dès le commencement.

— GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS BULLE



ABONNE

Suisse . . . 1
 Étranger . . . 6
 payable d

Prix du numéro

On s'abonne

bureaux d

B

Les

La prévisio

fantaisie qu'

la Drôme et

nachs rivaux.

La météor

loppe en mée

ves où elle e

lières. Il est

quelque sorte

tions assz

météorologie

d'arriver par

bouleverseme

plus violents.

dernières an

ces déduction

taut le célèbre

poursuivit se

scientifique d

chien de Sty

les soins du p

prit la robe.

cière, il eut l

loin l'étude d

de bonne heu

fit par la suit

mérique du

tremblements

riques qui les

lités des pertu

visions de ter

un recueil pé

prévisions éta

ont rendu de

FEUILLE

Dia

Et une main

de l'entraîner ;

riée, était dou

d'une femme.

Dans les tées

par les bourras

— Venez ! ve

forces ! ne perd

Et la main, d

jours, le soulev

Il se trouva d

seulement à l'in

à fait.

La main ne le

Il se laissait

Fat-ce en son

une pente héri

trébuchant, tom